Nations Unies A/C.5/55/30

Assemblée générale

Distr. générale
11 décembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Cinquième Commission
Point 117 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Prévisions révisées concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis dans le cadre des mesures prises par le Conseil de sécurité en 2000, à la demande des gouvernements ou sur la recommandation du Secrétaire général, concernant les missions de bons offices, de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix après des conflits.

Pour permettre l'exécution des activités ayant trait aux questions dont le Conseil de sécurité est saisi, il faudrait ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant de 4 162 500 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001.

00-78969 (F) 121200 121200

I. Introduction

1. L'objet du présent rapport est de solliciter les ressources supplémentaires nécessaires pour cinq missions politiques s'inscrivant dans le cadre des mesures prises par le Conseil de sécurité à la demande des gouvernements ou sur la recommandation du Secrétaire général.

II. Présence politique des Nations Unies

2. On trouvera dans les paragraphes ci-dessous la description des missions de bons offices, de rétablissement de la paix et de consolidation de la paix dont le Conseil de sécurité reste saisi et pour lesquelles il demande au Secrétaire général d'approuver les ressources nécessaires à l'appui du processus de paix pendant l'exercice biennal 2000-2001.

A. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (1 194 300 dollars)

3. Dans une lettre datée du 22 novembre 2000 (S/2000/1139), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général s'est référé à une note verbale que le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies lui avait adressée le 13 octobre 2000, par laquelle son gouvernement demandait que le mandat actuel du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville soit prorogé pour une nouvelle période de 12 mois, à compter du 1er janvier 2001. La demande était conforme aux intérêts des parties à l'Accord de Lincoln.

4. Le Secrétaire général a trouvé encourageants les progrès constants enregistrés dans le cadre du processus de paix de Bougainville du fait de la poursuite des pourparlers politiques entre les parties en vue d'un accord définitif. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a contribué, par son rôle d'observateur impartial et de facilitateur, à ce que les parties prennent part de façon constructive au processus de paix. Le Bureau joue un rôle utile en facilitant l'application de l'Accord de Lincoln et l'exécution de tâches comme la destruction des armements, le rétablissement de l'autorité civile, la reconstruction et le développement.

5. Le Secrétaire général a indiqué qu'il avait l'intention de prolonger de 12 mois la présence du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville de façon qu'il puisse continuer à remplir les fonctions définies dans l'Accord de Lincoln, contribuer à la poursuite du dialogue politique entre les parties qui tend à faire progresser le processus de paix et favoriser la bonne exécution des activités orientées vers la consolidation de la paix.

6. Dans une lettre datée du 30 novembre 2000 (S/2000/1140), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que le Conseil avait pris note de son intention de proroger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour une nouvelle période de 12 mois.

7. On trouvera à l'annexe I le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau pour 2001 (1 363 600 dollars). On trouvera également, à l'annexe I.A, des données concernant le montant estimatif des dépenses en 2000. Le montant des crédits

supplémentaire demandés pour le Bureau (1 194 300 dollars) correspond au montant net des dépenses supplémentaires prévues, compte tenu du solde inutilisé (169 300 dollars) en 2000.

B. Bureau des Nations Unies au Burundi (2 391 900 dollars)

8. Dans une lettre datée du 2 novembre 1999 (S/1999/1136), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a informé le Conseil que le processus de paix au Burundi se prolongerait en 2000 et qu'il aboutirait à un accord de paix à Arusha. Le Secrétaire général a indiqué que l'ONU devrait assumer des tâches supplémentaires dans la phase de consolidation de la paix après le conflit pour contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité.

9. Dans sa lettre du 10 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/1096), le Secrétaire général a mis l'accent sur la signature, le 28 août 2000, de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, et a souligné le rôle important confié à l'ONU, qui a été invitée à assurer la présidence de la Commission de suivi de l'application.

10. Pour s'acquitter de ce rôle important visant à consolider la paix, l'ONU veillera à l'exécution du mandat vaste et complexe de la Commission de suivi de l'application, qui englobe les tâches suivantes : superviser et assurer l'application effective de l'Accord; veiller au respect du calendrier d'application et de l'exactitude de l'interprétation donnée à l'Accord; arbitrer les différends pouvant surgir entre les signataires et statuer à leur sujet; donner des directives aux commissions et sous-commissions chargées d'appliquer l'Accord et coordonner leur travail, et aider le Gouvernement de transition à mobiliser les ressources nécessaires pour appliquer l'Accord.

11. Le Secrétaire général a souligné l'importance de la bonne exécution du mandat de la Commission en vue de l'application d'un accord de paix global. Il a également souligné qu'il fallait ajuster le mandat politique actuel et renforcer la capacité des Nations Unies au Burundi.

12. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et le représentant des Nations Unies au Burundi ont été invités à engager des consultations avec le Médiateur, les parties burundaises, les pays membres de l'initiative régionale et l'Organisation de l'unité africaine pour préciser l'interprétation des fonctions et des opérations de la Commission et du rôle attendu de l'ONU en sa qualité de Président de la Commission.

13. À la suite de ces consultations et discussions, le Secrétaire général compte présenter au Conseil de sécurité des propositions sur un élargissement du mandat des Nations Unies au Burundi et sur la façon dont la capacité des Nations Unies dans ce pays pourrait être renforcée pour aider l'ONU à remplir les fonctions qui lui sont confiées en sa qualité de Président de la Commission.

14. En attendant l'issue des consultations et l'adoption d'une décision par le Conseil de sécurité, le Secrétaire général a recommandé que le mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi soit prorogé jusqu'au 31 décembre 2001.

15. Dans une lettre datée du 15 novembre 2000 (S/2000/1097), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil

avaient approuvé sa recommandation tendant à proroger le mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi jusqu'au 31 décembre 2001.

16. On trouvera à l'annexe II le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau des Nations Unies au Burundi pour 2001 (2 182 000 dollars). On trouvera également, à l'annexe II.A, des données sur le montant estimatif des dépenses en 2000. Le montant des crédits supplémentaires demandés pour le Bureau des Nations Unies au Burundi (2 391 900 dollars) correspond au montant net des dépenses supplémentaires prévues, compte tenu de l'augmentation des ressources nécessaires (209 900 dollars) en 2000.

C. Assistance fournie par l'ONU au Médiateur du processus de paix au Burundi (60 600 dollars)

17. Dans sa lettre datée du 9 novembre 2000 (S/2000/1098), le Secrétaire général a informé le Président du Conseil de sécurité que, bien que l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ait été signé le 28 août 2000, il restait à négocier un certain nombre de questions clefs, et qu'un certain nombre de réunions étaient prévues à cet égard pour les mois à venir. Il avait par conséquent décidé de prolonger jusqu'au 31 janvier 2001 le contrat de son Conseiller principal auprès du Médiateur du processus de paix au Burundi.

18. Dans sa lettre datée du 15 novembre 2000 (S/2000/1099), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa décision.

19. On trouvera à l'annexe III le montant estimatif des ressources nécessaires pour le Conseiller principal des Nations Unies auprès du Médiateur du processus de paix au Burundi (79 300 dollars). On trouvera également, à l'annexe III.A, des données concernant le montant estimatif des dépenses en 2000. Le montant des crédits supplémentaires demandés pour le Conseiller principal des Nations Unies auprès du Médiateur du processus de paix au Burundi (60 600 dollars) correspond au montant net des dépenses supplémentaires prévues, compte du solde inutilisé en 2000 (18 700 dollars).

D. Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique (480 300 dollars)

20. Dans une lettre datée du 7 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/1082), le Secrétaire général a informé le Conseil des efforts entrepris par son Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique pour promouvoir le règlement pacifique des conflits en Afrique, et spécialement en Angola.

21. Le Secrétaire général a indiqué que, bien que les relations entre le Gouvernement angolais et l'Organisation des Nations Unies se soient améliorées, il restait un certain nombre des questions à résoudre avant qu'il soit possible de mettre fin à la guerre en Angola dans le contexte du Protocole de Lusaka.

22. Il avait en conséquence décidé de prolonger la nomination de son Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique jusqu'au 28 février 2002.

23. Dans une lettre datée du 10 novembre 2000 (S/2000/1083), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa décision.

24. On trouvera à l'annexe IV le détail des prévisions de dépenses concernant le Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique en 2001 (727 900 dollars). On trouvera également, à l'annexe IV.A, des données sur le montant estimatif des dépenses en 2000. Les montants des crédits supplémentaires demandés pour le Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique (480 300 dollars) correspond au montant net des dépenses supplémentaires prévues, compte tenu du solde inutilisé en 2000 (247 600 dollars).

E. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre (35 400 dollars)

25. Dans une lettre datée du 28 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a indiqué que la mission de bons offices concernant Chypre menée par son Conseiller spécial pour Chypre se poursuivrait au moins jusqu'à la fin de juin 2001, date à partir de laquelle les ressources nécessaires à l'appui du mandat pourraient être incorporées dans le prochain budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

26. Le Président du Conseil de sécurité a ensuite fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa lettre..

27. On trouvera à l'annexe V le détail des prévisions de dépenses concernant le Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre (444 700 dollars). On trouvera également, à l'annexe V.A, des données sur le montant estimatif des dépenses en 2000. Le montant des crédits supplémentaires demandés pour le Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre (35 400 dollars) correspond au montant net des dépenses supplémentaires prévues, compte tenu du solde inutilisé en 2000 (409 300 dollars).

III. Prévisions révisées découlant des activités du Conseil de sécurité

28. Le coût total des activités décrites dans les paragraphes précédents est estimé à 4 162 500 dollars. On trouvera dans les annexes I à V une ventilation des prévisions de dépenses et des informations complémentaires pour chacune des missions, dans l'ordre dans lequel elles sont présentées dans la section II du présent rapport.

29. Le montant total des ressources nécessaires, ventilées par mission, et les besoins en personnel de chaque mission sont récapitulés dans les tableaux 1 et 2 ci-après.

Tableau 1
Coût estimatif des activités découlant des questions dont le Conseil de sécurité est saisi

	Durée	*Milliers de dollars des États-Unis*
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville	1 an	1 194,3
Bureau des Nations Unies au Burundi	1 an	2 391,9
Assistance fournie par l'ONU au Médiateur du processus de paix au Burundi	3 mois	60,6
Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique	1 an	480,3
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	6 mois	35,4
Total		**4 162,5**

Tableau 2
Personnel nécessaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur												
	SGA	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*Services généraux*	**Total personnel international**	*Agents locaux*	**Total général**
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville													
Effectif actuel	–	1	–	1	2	1	–	**5**	1	–	**6**	2	**8**
Effectif proposé	–	1	–	1	2	1	–	**5**	1	–	**6**	2	**8**
Bureau des Nations Unies au Burundi													
Effectif actuel	–	1	–	2	1	1	2	**7**	2	2	**11**	17	**28**
Effectif proposé	–	1	–	2	1	1	2	**7**	3	2	**12**	17	**29**
Assistance fournie par l'ONU au Médiateur du processus de paix au Burundi													
Effectif actuel	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	1	**2**	1	**3**
Effectif proposé	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	1	**2**	1	**3**
Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique													
Effectif actuel	1	–	–	1	–	1	–	**3**	–	–	**3**	2	**5**
Effectif proposé	1	–	–	1	–	1	–	**3**	–	–	**3**	2	**5**
Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre													
Effectif spécial	–	1	–	1	–	1	–	**3**	–	–	**3**	1	**4**
Effectif proposé	–	1	–	1	–	1	–	**3**	–	–	**3**	1	**4**

IV. Mesure à prendre par l'Assemblée générale

30. Par sa résolution 54/250 A du 23 décembre 1999, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 d'un crédit de 90 387 200 dollars pour financer les missions politiques spéciales. Comme toutes les ressources prévues au titre des missions politiques spéciales ont déjà été affectées, les procédures établies par la résolution 41/213 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1986 s'appliqueront et un crédit supplémentaire devra être ouvert pour financer les activités prévues.

31. **En conséquence, un crédit supplémentaire d'un montant total de 4 162 500 dollars devra être ouvert au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001.**

Annexe I

Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)–[(1)–(2)]
	1er janvier-31 décembre 2000		*1er janvier-31 décembre 2001*		
Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts*	*Montant estimatif des dépenses*	*Montant total des ressources nécessaires*	*Dépenses non renouvelables*	*Montant net des ressources additionnelles nécessaires*
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires					
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire					
Total, catégorie I					
II. Personnel civil					
1. Police civile					
2. Personnel international et personnel local	926,7	672,4	830,6	–	576,3
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total, catégorie II	**926,7**	**672,4**	**830,6**	**–**	**576,3**
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	45,3	38,5	65,0	6,0	58,2
2. Transports	22,9	17,9	17,7	–	12,7
3. Opérations aériennes	192,0	260,0	295,5	–	363,5
4. Transmissions	61,1	76,4	75,7	18,7	91,0
5. Matériel divers	12,1	16,2	49,6	49,1	53,7
6. Fournitures et services	15,1	15,0	19,5	–	19,4
7. Fret aérien et de surface	4,8	14,3	10,0	–	19,5
Total, catégorie III	**353,3**	**438,3**	**533,0**	**73,8**	**618,0**
IV. Autres programmes					
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–	–
3. Programmes de formation	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV					
Total	**1 280,0**	**1 110,7**	**1 363,6**	**73,8**	**1 194,3**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 830 600 dollars

1. Un montant de 606 000 dollars est prévu pour maintenir en 2001 le même effectif de personnel international (1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 agent du Service mobile) et deux agents locaux. Les indemnités de subsistance (missions) à verser au personnel international sont estimées à 122 600 dollars (à raison d'un taux journalier de 56 dollars, l'hébergement étant assuré). Les frais de voyage sont estimés à 102 000 dollars, dont 57 100 dollars pour les voyages autorisés du personnel entre New York et Bougainville et 44 900 dollars pour les voyages effectués dans la zone de la mission entre Arawa, Buka et Port Moresby.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 533 000 dollars

Locaux

2. On prévoit qu'en 2001 la location de bureaux à Arawa coûtera 10 800 dollars. En outre, pour répondre aux besoins opérationnels de la mission et disposer de locaux lorsque du personnel se rend à Port Moresby, on envisage de louer un bureau au PNUD, moyennant un loyer mensuel de 800 dollars (9 600 dollars). Des ressources sont également prévues pour des travaux mineurs de réparation, transformation et rénovation des locaux à Arawa (6 000 dollars) et pour les fournitures et services d'entretien (3 600 dollars). Les dépenses de carburant pour les quatre groupes électrogènes, qui doivent fonctionner 24 heures sur 24, sont estimées à 35 000 dollars. La consommation totale représente 160 litres de carburant par jour, à 60 cents le litre.

Transports

3. Un montant de 8 400 dollars est prévu pour louer un véhicule à Port Moresby 10 jours par mois pendant les visites du chef de la mission et d'autres membres du personnel. Les frais d'entretien et de réparation de trois véhicules sont estimés à 5 400 dollars. Les achats de carburant et lubrifiants devraient représenter 2 700 dollars, sur la base de la consommation moyenne, et les frais d'assurance 1 200 dollars.

Opérations aériennes

4. Pour encourager les parties à participer au processus de paix et faciliter le dialogue, des membres de la mission devront se rendre plus fréquemment à Buka et ailleurs dans la zone de la mission. Il faudra en conséquence affréter un hélicoptère 25 heures par mois, au taux majoré de 985 dollars de l'heure (295 500 dollars).

Communications

5. Pour permettre des liaisons fiables avec le système de transmissions de l'ONU, il faudrait installer un microterminal (VSAT). Le coût du matériel VSAT, y compris l'installation, est estimé à 18 700 dollars, fret inclus. Les frais de réparation et d'entretien du matériel de transmissions sont estimés à 3 600 dollars. Les frais de

communication par réseaux commerciaux, y compris les frais d'exploitation du terminal VSAT et les frais de téléphone, de télécopie et de valise diplomatique, sont estimés à 53 400 dollars.

Matériel divers

6. Un montant de 48 600 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de remplacer du mobilier de bureau (800 dollars) et d'acheter un télécopieur à grand débit (500 dollars), une photocopieuse gros modèle (9 200 dollars), deux nouveaux blocs électrogènes, pour assurer l'alimentation en électricité 24 heures sur 24 (26 400 dollars), du matériel de traitement des données (8 300 dollars), à savoir deux unités d'alimentation non interruptibles (2 kVA), un serveur central, pour connecter tous les ordinateurs au terminal VSAT, un scanneur et deux imprimantes laser, un réfrigérateur (1 200 dollars) et d'autres articles divers (2 200 dollars). Un montant de 1 000 dollars est prévu pour les pièces de rechange et les frais d'entretien du mobilier et du matériel de bureau.

Fournitures et services

7. On prévoit que le coût des services contractuels nécessaires pour assurer la sécurité des bureaux passera à 1 000 dollars par mois, soit un total de 12 000 dollars. Le reste du montant prévu se répartit comme suit : dépenses de représentation (1 000 dollars); papeterie et autres fournitures de bureau (250 dollars par mois); fournitures sanitaires et articles de nettoyage (2 000 dollars); abonnements (500 dollars); autres fournitures et services divers (1 000 dollars).

Fret aérien et de surface

8. Un montant de 10 000 dollars est prévu pour le fret et le camionnage par les soins d'entreprises privées qui assurent les transports entre la zone de la mission et ses principaux centres d'entretien et d'approvisionnement.

Annexe II

Bureau des Nations Unies au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)–[(1)–(2)]
	1er janvier-31 décembre 2000		*1er janvier-31 décembre 2001*		
Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts*	*Montant estimatif des dépenses*	*Montant total des ressources nécessaires*	*Dépenses non renouvelables*	*Montant net des ressources additionnelles nécessaires*
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil					
1. Police civile	–	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 337,3	1 469,3	1 726,9	–	1 858,9
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total, catégorie II	**1 337,3**	**1 469,3**	**1 726,9**	**–**	**1 858,9**
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	92,2	65,0	76,2	–	49,0
2. Transports	559,5	530,4	45,3	–	16,2
3. Opérations aériennes	–	42,1	–	–	42,1
4. Transmissions	175,2	185,4	136,9	11,5	147,1
5. Matériel divers	57,6	83,1	78,0	48,3	103,5
6. Fournitures et services	39,8	84,8	65,2	–	110,2
7. Fret aérien et de surface	3,4	0,2	3,5	–	0,3
Total, catégorie III	**927,7**	**991,0**	**405,1**	**59,8**	**468,4**
IV. Autres programmes					
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	14,6	50,0	–	64,6
3. Programmes de formation	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**14,6**	**50,0**	**–**	**64,6**
Total	**2 265,0**	**2 474,9**	**2 182,0**	**59,8**	**2 391,9**

B. Explications supplémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 726 900 dollars

1. Des ressources (1 135 700 dollars) sont demandées pour un effectif de 12 membres du personnel international et 17 agents locaux, comme l'indique le tableau 2. Il est prévu de créer un poste supplémentaire d'agent de sécurité (Service mobile), qui permettra de répondre à tous les besoins de la mission en matière de sécurité. Sur la base du taux effectif enregistré précédemment, un taux de vacance de postes de 5 % a été appliqué aux coûts salariaux du personnel international et du personnel local. Dans le cas du personnel international, l'estimation prévisionnelle tient compte du fait que les administrateurs, qui sont engagés spécialement pour la mission, n'ont pas droit à l'indemnité de poste. L'indemnité de subsistance (missions) payable au personnel international (374 500 dollars) a été calculée au taux de 90 dollars par jour. En ce qui concerne les frais de voyage, le montant prévu (58 900 dollars) correspond aux déplacements suivants : trois allers retours à New York du Représentant du Secrétaire général; trois voyages à Arusha d'un spécialiste des questions politiques; quatre voyages dans la région entrepris par des membres de la mission; un voyage d'un membre de la mission qui devra se rendre à Brindisi pour recevoir une formation en matière de transmissions et de traitement électronique de l'information; et un voyage entre New York et la zone de la mission au titre de l'appui logistique et de la mise en place du système de contrôle du matériel des missions. La prime de risque (157 800 dollars) continuera à être versée aux taux en vigueur.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 405 100 dollars

Locaux

2. Un montant de 67 200 dollars est prévu pour la location de bureaux, de locaux d'entreposage et d'aires de stationnement. De petits travaux d'aménagement des bureaux sont prévus, pour un montant de 3 000 dollars, et les services d'entretien et les fournitures devraient coûter 4 000 dollars. Sur la base des dépenses engagées en 2000, un montant de 2 000 dollars est demandé pour les services collectifs de distribution.

Transports

3. Le coût des pièces détachées et les frais de réparation et d'entretien sont estimés à 19 800 dollars, à raison d'un coût moyen de 150 dollars par véhicule et par mois. Le montant prévu pour les carburants et lubrifiants (23 200 dollars) correspond à une consommation moyenne de 7 litres de carburant par véhicule et par jour, à 75 cents le litre, plus 10 % du coût total du carburant pour les lubrifiants. Le coût de l'assurance responsabilité pour 11 véhicules est estimé à 2 300 dollars (210 dollars par véhicule et par an).

Transmissions

4. Il est prévu d'acheter un terminal INMARSAT M4 comme installation de secours, moyennant un coût de 11 500 dollars, y compris le fret. Les frais de réparation et d'entretien du matériel de transmissions sont estimés à 15 000 dollars, y compris les pièces de rechange, les câbles et accessoires téléphoniques, les batteries pour répéteurs et stations fixes, les câbles et connecteurs d'antennes et des pièces et fournitures diverses. Les frais de communication par réseaux commerciaux comprennent la location d'un répéteur INTELSAT (60 000 dollars); les redevances INMARSAT (2 400 dollars); le coût des communications par téléphone portable (9 600 dollars); le coût des communications locales, interurbaines et internationales (24 000 dollars); les services d'accès à Internet grâce à la ligne louée par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (10 800 dollars); et les frais d'affranchissement et de valise diplomatique (3 600 dollars). En ce qui concerne les frais de communication par réseaux commerciaux, les variations par rapport à 2000 tiennent compte des dépenses effectives.

Matériel divers

5. Il est prévu de remplacer du mobilier de bureau (4 000 dollars). Le montant demandé au titre du matériel de traitement des données (60 900 dollars) doit permettre d'acheter un serveur en vue de la mise en application du système de contrôle du matériel des missions, deux commutateurs à 24 connexions, un émetteur numérique et des progiciels, et de payer des redevances d'exploitation de licences. Des ressources sont également demandées pour du matériel de sécurité (4 700 dollars), dont une caméra et une imprimante pour cartes d'identité, et des gilets pare-balles. Un montant de 8 400 dollars est prévu pour les pièces de rechange, l'entretien et la réparation du matériel de bureau, sur la base des dépenses engagées précédemment.

Fournitures et services

6. Un montant de 45 800 dollars, calculé compte tenu des dépenses effectives de 2000, est prévu pour couvrir la part de la mission dans le financement des dispositions en matière de sécurité prises au niveau local par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité. Les dépenses de représentation sont estimées à 2 400 dollars. Un montant de 3 000 dollars est prévu pour d'autres services divers. Le coût de la papeterie et des fournitures de bureau est estimé à 7 500 dollars, au vu de l'expérience récente. Enfin, un montant de 6 500 dollars est demandé pour les fournitures sanitaires et articles de nettoyage, les fournitures médicales, les abonnements, les fournitures électriques et autres fournitures diverses, compte tenu des dépenses engagées précédemment.

Fret aérien et de surface

7. Un montant de 3 500 dollars est prévu pour les services de fret et de camionnage assurés par des entreprises privées qui ne figurent à aucune autre rubrique.

Autres programmes

Montant prévisionnel : 50 000 dollars

8. Pour faciliter le processus de paix au Burundi, la mission élaborera et exécutera des programmes d'information comportant notamment la publication de documents sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et la fourniture d'un appui aux organisations de la société civile qui publient des documents sur les droits de l'homme, le processus électoral et la bonne gouvernance, et elle s'emploiera à favoriser le dialogue et à promouvoir la paix par le biais des médias, et grâce à des activités de relations publiques et à d'autres moyens de communication.

Annexe III

Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er novembre 2000 au 31 janvier 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)=(1)+(2)	(4)	(5)	(6) = (5) + (4)
			1er janvier-31 octobre 2000		1er novembre 2000-31 janvier 2001	
Catégorie de dépenses	*1er janvier-30 juin 2000 Crédits ouverts*	*Engagements autorisés par la résolution 54/252*	*Ressources prévues*	*Dépenses prévues*	*Montant total des ressources nécessaires*	*Montant net des ressources additionnelles nécessaires*
I. Personnel militaire						
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil						
1. Police civile	–	–	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	140,0	117,2	257,2	244,7	72,8	60,3
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie II	**140,0**	**117,2**	**257,2**	**244,7**	**72,8**	**60,3**
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement	–	–	–	–	–	–
2. Transports	5,5	3,8	9,3	6,0	2,9	(0,5)
3. Opérations aériennes	–	–	–	–	–	–
4. Transmissions	3,4	2,8	6,2	5,9	1,8	1,5
5. Matériel divers	–	–	–	–	–	–
6. Fournitures et services	3,1	2,7	5,8	3,2	1,8	(0,8)
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie III	**12,0**	**9,3**	**21,3**	**15,1**	**6,5**	**0,3**
IV. Autres programmes						
1. Programmes d'information	–	–	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**152,0**	**126,5**	**278,5**	**259,8**	**79,3**	**60,6**

B. Explications supplémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant estimatif : 72 800 dollars

Personnel international et personnel local

1. On a compté les traitements, pour la période de trois mois, du Conseiller principal des Nations Unies auprès du Facilitateur du processus de paix au Burundi (engagement de durée déterminée à la classe D-2), d'un secrétaire recruté sur le plan international [agent des services généraux (autres classes)] et d'un chauffeur (agent local – 32 400 dollars). Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (missions), soit 23 700 dollars, a été calculé sur la base de 129 dollars par jour pour deux membres du personnel international.

2. Un montant de 16 700 dollars est prévu pour les voyages autorisés effectués à New York par le Conseiller principal pour tenir des consultations et quatre voyages pour participer aux réunions sur la mise en oeuvre de l'Accord de paix d'Arusha.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 6 500 dollars

Transports

3. Un montant de 2 900 dollars est prévu pour la location de véhicules à 950 dollars par mois, y compris les frais d'entretien, de carburant et d'assurance.

Transmissions

4. Un crédit de 1 800 dollars est demandé pour les communications par réseaux commerciaux, y compris l'interurbain et l'international et les frais de télécopie.

Fournitures et services

5. Un montant total de 1 800 dollars est demandé pour la papeterie et les fournitures de bureau (1 200 dollars), les abonnements à des journaux et périodiques (300 dollars) et l'achat de fournitures diverses (300 dollars).

Annexe IV

Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (5) – [(1) – (2)]
			1er janvier-31 décembre 2001	
Catégorie de dépenses	*2000 Engagements autorisés par la résolution 54/252*	*2000 Montant estimatif des dépenses*	*Montant total des ressources nécessaires*	*Montant net des ressources additionnelles nécessaires*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	699,8	481,7	716,1	498,0
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total, catégorie II	**699,8**	**481,7**	**716,1**	**498,0**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	–	–
2. Transports	–	–	–	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Transmissions	7,2	0,4	7,2	0,4
5. Matériel divers	32,4	14,3	–	(18,1)
6. Fournitures et services	4,6	–	4,6	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–
Total, catégorie III	**44,2**	**14,7**	**11,8**	**(17,7)**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**744,0**	**496,4**	**727,9**	**480,3**

B. Explications supplémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 716 100 dollars

1. Des crédits de 604 800 dollars sont demandés pour les traitements et les dépenses communes de personnel du Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique (rang de secrétaire général adjoint) et le personnel d'appui, dont deux spécialistes des questions politiques (P-5 et P-3) et deux secrétaires/agents d'administration [services généraux (autres classes)]. Un montant de 108 900 dollars est prévu pour permettre au Conseiller de se rendre en divers points d'Afrique afin de participer activement aux efforts visant à promouvoir un règlement pacifique des conflits dans le continent et particulièrement en Angola. On estime à 2 400 dollars le montant des heures supplémentaires à payer au personnel d'appui.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 11 800 dollars

Transmissions

2. Des crédits de 7 200 dollars sont demandés pour les communications par réseaux commerciaux (téléphone, télécopies, affranchissement et valise diplomatique).

Fournitures et services

3. On a prévu un montant de 1 000 dollars pour les dépenses de représentation et de 3 600 dollars pour les autres fournitures et services.

Annexe V

Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*(1)* *2000 engagements autorisés par la résolution 54/252*	*(2)* *2000 montant estimatif des dépenses*	*(3)* *1er janvier-30 juin 2001* *Montant total des ressources nécessaires*	*(4)=(3)–[(1)–(2)]* *1er janvier-30 juin 2001* *Montant net des ressources additionnelles nécessaires*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–		–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–		–	–
Total, catégorie I	**–**		**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–		–	–
2. Personnel international et personnel local	710,8	300,8	444,2	34,2
3. Volontaires des Nations Unies	–		–	–
Total, catégorie II	**710,8**	**300,8**	**444,2**	**34,2**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–		–	–
2. Transports	–		–	–
3. Opérations aériennes	–		–	–
4. Transmissions	–		–	–
5. Matériel divers	–		–	–
6. Fournitures et services	1,0	1,7	0,5	1,2
7. Fret aérien et de surface	–		–	–
Total, catégorie III	**1,0**	**1,7**	**0,5**	**1,2**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–		–	–
2. Programmes de formation	–		–	–
Total, catégorie IV	–		–	–
Total	**711,8**	**302,5**	**444,7**	**35,4**

B. Explications supplémentaires

Personnel civil

Montant prévisionnel : 444 200 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 250 500 dollars est prévu pour le personnel du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, dont un conseiller juridique (D-2), deux spécialistes des affaires politiques (P-5 et P-3) et un secrétaire (agent des services généraux – autres classes). Les dépenses au titre des heures supplémentaires sont estimées à 200 dollars par mois. Un montant de 29 800 dollars est prévu au titre des services consultatifs fournis par des experts sur des questions particulières telles que le système fédéral de gouvernement, les droits de l'homme, les droits de propriété et l'indemnisation.

2. Le montant de 162 700 dollars doit permettre de couvrir les frais de voyage du Conseiller spécial et de ses collaborateurs au titre des missions de bons offices qu'ils doivent effectuer pour tenir des consultations avec les différents pays concernés et les parties à Chypre.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 500 dollars

Fournitures et services

3. Le montant de 500 dollars prévu concerne les obligations officielles au titre des missions de bons offices.